

Qui est concerné ?

Les particuliers monsois ou extérieurs à la commune souhaitant réserver une salle des fêtes afin d'y organiser un évènement (anniversaire, fête familiale, mariage...). Pour la réservation d'une salle dans un cadre associatif ou professionnel (entreprises, administrations), merci de contacter le service Jeunesse, Sport, Vie associative.

La démarche

Contactez le service A.M.I. au 03.20.61.78.90 ou se présenter au guichet pour connaître la disponibilité des salles et, le cas échéant, poser une option (valable 15 jours). Confirmation de la réservation au guichet sur présentation des pièces et versement du règlement.

Les salles sont réservables au maximum un an à l'avance (9 mois à l'avance pour les extérieurs).

Les pièces à fournir (original + photocopie)

- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile récent
- Le règlement intégral de la location, non remboursable.

LOCATION DE SALLES MUNICIPALES AUX PARTICULIERS

Nom de la salle	Adresse	Horaires	Tarif		Capacité d'accueil	Particularités	Gardien
			Monsois	Extérieur			
LE FORT	Rue de Normandie	Sortie à 3h	2000 €*	3500 €*	500 personnes	Cuisine, Parking	M. Catteau Mme Forest
MARIE CURIE	4 rue Pierre Curie	Jusqu'à 2 h	720 €	1440 €	240 personnes	Cuisine, Parking	M. Comet
LA BRIQUETERIE	Eco-parc du Barœul, 9 rue du Barœul	Jusqu'à minuit	300 €	600 €	100 personnes	Cuisine, Parking	M. Gallois
LE TAPE AUTOUR			180 €	360 €	60 personnes	Parking	
LA FERMETTE			90 €	180 €	30 personnes	Parking	
LES FRANCISCAINES	3 rue du Général de Gaulle	Jusqu'à 2 h	240 €	480 €	80 personnes	Parc ouvert au public pendant les locations	M. Menu
LES SARTS	59 bis avenue de Verdun	Jusqu'à minuit	240 €	480 €	80 personnes	Pas d'extérieur	M. Comet
GABRIEL PAGNERRE	8 avenue du Trocadero	Jusqu'à 20 h	120 €	360 €	80 personnes	Parking à 100 m Parc non accessible	Mme Philippe
BOUM	Rue Paul Milliez	Sortie à 2 h	180 €	360 €	60 personnes	Parking	M. Connan M. Lemaire

* + un chèque de caution de 1000 € à remettre lors de la réservation.

Modalités de réservation :

Les salles seront louées au minimum un mois à l'avance. Les réservations sont possibles un an (Monsois) ou 9 mois (extérieurs) à l'avance. Elles ne sont proposées à la location que le week-end, sauf cas particuliers dérogatoires (adresser une demande écrite).

Pièces à fournir : - lors de la réservation, un justificatif de domicile récent, une pièce d'identité, le règlement intégral (non remboursable) - a plus tard 15 jours avant la date réservée, une attestation d'assurance couvrant la réservation et établie au nom du locataire

Tarifs de location des salles appliqués au 1er septembre 2024

Poids : 103.63 Ko

[Téléchargement](#) [1]



S'inscrire Leave this field blank

URL de la source (modifié le 06/09/2024 - 15:02): <https://www.monsenbaroeul.fr/vivre-mons-en-baroeul/culture-mons/se-divertir-sepanouir/location-de-salles>

Liens

[1] https://www.monsenbaroeul.fr/sites/default/files/atoms/files/recapitulatif_tarifs_version_diffusable_au_1er_septembre_2024_1.pdf